

<b>Zeitschrift:</b>	Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse
<b>Herausgeber:</b>	Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte
<b>Band:</b>	3 (1909)
<b>Artikel:</b>	Un séminaire diocésain à Surpierre (canton de Fribourg) d'après des documents inédits
<b>Autor:</b>	Beaud, J.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-119522">https://doi.org/10.5169/seals-119522</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Un Séminaire diocésain à Surpierre (canton de Fribourg) d'après des documents inédits

par l'abbé J. BEAUD

(*Suite et fin.*)

---

La maison de Surpierre ne compta jamais un grand nombre d'élèves à la fois. Nous y trouvons six séminaristes, la première année 1691-1692. L'année civile 1695 compta dix élèves, ce qui est le plus fort chiffre constaté. Aucun séminariste ne paraît pendant les années scolaires 1701-1702, 1702-1703 et 1703-1704. Durant cette interruption, on rebâtissait, ou du moins on faisait des réparations majeures au presbytère ; car LL. EE. de Fribourg, auxquelles appartenait la collature, portèrent en 1700, ensuite d'une pétition de la paroisse, « une sentence pour le rétablissement de la cure ».

En l'année 1703, un D. Jean-Baptiste Dillier offrit ses services pour diriger un séminaire. Nous ignorons s'il s'agissait de celui de Surpierre, — qui reprit dès lors quelques élèves, — ou d'une autre maison.

En compulsant les registres des visites épiscopales, on pouvait espérer trouver quelques données relatives au programme des cours, au règlement, à la direction du séminaire. Il n'en est rien, malheureusement. Les *Acta visitationis* de 1691 et 1702 ne nous livrent aucun renseignement, ni même le recès de la visite faite à Surpierre au nom de l'évêque, le 25 octobre 1696, par le vicaire général Philippe de Forel <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Archives paroissiales de Surpierre. Nous ne retrouvons pas ce recès à l'Evêché.

Il est probable que le grand-vicaire donna de vive voix au curé les directions nécessaires au sujet du séminaire qui était alors florissant.

Le programme des cours nous étant inconnu, il n'est pas aisé de le reconstituer d'une manière probable. Toutefois, une ordonnance du 21 février 1698,<sup>1</sup> de Pierre de Montenach, indique les conditions imposées dès lors aux candidats du sanctuaire. Après un préambule, où il fait ressortir la sublimité du sacerdoce et la nécessité de la vocation à cet état de vie, l'évêque exige de ses futurs prêtres : deux années consécutives d'étude de la théologie morale, la connaissance du plain-chant et des rubriques, six mois entiers d'études dans un Séminaire approuvé par lui, et, enfin, une retraite de huit jours, comme préparation à la réception des saints ordres.

Avant cette époque, il semble que les conditions imposées aux séminaristes n'étaient pas complètement uniformes. Ainsi en 1677, François-Nicolas d'Opens, de Fribourg, qui avait fait cinq mois de séminaire à Vienne, en France, fut admis au sous-diaconat ; la même année, André Doutta, de Fribourg, après avoir passé six mois au Séminaire de Paris ne fut pas ordonné, « parce qu'il n'avait pas fini son séminaire » ; on l'oblige encore à trois mois d'études. De même, un Jean Wirtz, d'Unterwald (*subsyvanus*), du diocèse de Constance, fut ordonné sous-diacre (1677) quoiqu'il n'eût pas fini les deux ans de théologie selon les dimissoriales, parce qu'il étudiait encore (*quia studet semper*).

Quoi qu'il en soit, nous voyons la plupart des élèves de Surpierre y venir après avoir fait au Collège, pendant un, deux et même cinq ans, leurs études de morale, controverse et casuistique. Quelques-uns même fréquentent le Séminaire à deux reprises et continuent, dans l'intervalle, au Collège, leurs études de morale. M. Gremaud, dans le manuscrit déjà cité, parle en ces termes des cours donnés dans l'ancien Gymnase des Jésuites : « Il n'existe, à ma connaissance, aucun document relatif à l'action des évêques de Lausanne pour l'enseignement de la théologie dans l'ancien Collège de Fribourg. Le peu que nous savons de cet enseignement se trouve dans l'*Historia Collegii*, rédigée par les recteurs successifs, et se borne aux passages suivants :

« Anno 1583 : eodem tempore accessit bis quavis septimana casuum lectio hujus urbis clero imprimis fructuosa ».

<sup>1</sup> Ch. Holder, *Les Visites pastorales dans le diocèse de Lausanne depuis la fin du XVI<sup>e</sup> jusque vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. VII, 1903, p. 487.

« Anno 1604 : impetravit senatus friburgensis a reverendo Patre nostro ut etiam dialecticae et casuum conscientiae lectio institueretur, quae hoc autumno cœpere. »

Il paraît que le cours commencé en 1583 n'était pas régulier et qu'il ne fut définitivement organisé que cette année 1604. Depuis 1698, on trouve un *professor theologiae moralis et resolutior casuum*. On trouve un cours de controverse donné par un professeur, en 1636. Depuis 1763, il y eut toujours deux professeurs de théologie : l'un, enseignant le matin, et l'autre, l'après-midi. Le droit canon a commencé la même année. L'enseignement de l'histoire et de l'Ecriture Sainte n'a commencé qu'en 1813.

Il n'est pas probable que tout se soit passé sans l'intervention des évêques, au moins dès qu'ils eurent fixé leur séjour à Fribourg ; on se sera sans doute borné à des relations verbales qui n'ont pas laissé de traces. »

Sur quoi portait précisément l'enseignement du Séminaire de Surpierre, il est difficile de l'établir. L'étude du plain-chant et des rubriques du bréviaire et du missel devait en constituer une partie. En effet, une note dit d'un élève qu'il alla au Séminaire *pro clericatu*, c'est-à-dire pour y acquérir ces connaissances pratiques immédiatement nécessaires à un prêtre, et spécialement exigées par l'ordonnance susdite de Mgr de Montenach. D'ailleurs, le P. Urs de Forel, dans son testament fait en 1711, dit que les candidats au sacerdoce, après cinq années de philosophie et de théologie, passeront une sixième année dans le Séminaire, où ils s'appliqueront uniquement à la piété, à bien apprendre l'administration des sacrements et autres fonctions ecclésiastiques, avec le plain-chant<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> A. M. P. Ingold, *Les Oratoriens de France dans le canton de Fribourg aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Fribourg, 1908, p. 18. Les deux PP. de Forel, Oratoriens, ont parfois été confondus l'un avec l'autre. Le P. Ingold dit, d'après Batterel, que le P. Urs de Forel fut grand vicaire d'un évêque (probablement de Pierre de Montenach, selon cet auteur, *op. cit.* p. 13 et note). Or, nous ne trouvons aucun document qui donne à Urs de Forel le titre de vicaire général ; Batterel laura sans doute confondu avec Josse-Pierre de Reynold, aussi Oratien, vicaire général et commissaire apostolique pendant la vacance de l'évêché après la mort de Strambin, c'est-à-dire de 1684 à 1688. Le P. Jean-Philippe de Forel, frère cadet du précédent, fut vicaire général de Pierre de Montenach, vraisemblablement pendant tout cet épiscopat (1689-1707). Il prend, en effet, ce titre et signe aussi « vicaire général de Lausanne » en l'année 1696 où il visite Sur-

Nous ne savons pas combien de temps les clercs passaient au Séminaire de Surpierre. Un élève y est signalé pendant plus d'une année, les autres pendant quelques mois, six ou sept au plus. Impossible donc d'établir une règle générale.

\* \*

On conserve à la cure de Surpierre, entre autres, les ouvrages suivants qui, en grande partie, doivent provenir du fonds de la bibliothèque qui était à l'usage des séminaristes. Les numéros 7, 29 et 30 portent en *ex-libris* : de la propagation de la foi, ou congrégation *de propaganda fide*; les numéros 9, 14, 28 et 32 sont annotés : *ex congregazione boni Pastoris*. Ces ouvrages furent vraisemblablement donnés au Séminaire par ces congrégations. Dans un « bordereau des livres et effets appartenant à la cure de Surpierre », de l'année 1777, le curé Ballif cite d'une façon générale « tous les livres portant le nom de M. Garson (son prédécesseur) ou de la propagation<sup>1</sup> ».

1. Biblia Sacra, ex officina Rob. Stephani, Lutetiae, 1546.
2. Div. Thomas Aquinas, Catena aurea, Paris, Jean Ruelle, 1540.
3. Biblia Sacra, editio Vulgata, Lyon, Jean Julliéron, 1632.
4. Breviarium Romanum, pars aestiva, ex officina Plantiniana Balthazaris Moreti, Antwerpiae, 1682.
5. P. Menochius, S. J., Commentaria in universam Scripturam, Lyon, François Comba, 1697.
6. Jacob. Marchant, oppidi Conveniens pastor et decanus, Hortus pastorum sacrae doctrinae floribus polymitus, Rothomagi, editio nova,

pierre au nom de l'évêque. En 1701, il occupe encore la même charge (P. Apollinaire, *op. cit.* t. XI, p. 189). Jacques Du ling (1707-1716) choisit, dès son élévation à l'épiscopat, comme vicaire général, le prévôt Antoine d'Alt; ce dernier devint administrateur du diocèse après la mort de cet évêque. La même note ajoute que Jean-Philippe fut vicaire général de Mgr Claude-Antoine Duding (1716-1745). Cette assertion est également erronée, car, pendant cet épiscopat, se succédèrent comme vicaires généraux François-Pierre-Auguste de Gottrau et Joseph-Hubert de Boccard. D'ailleurs, l'épitaphe de Jean-Philippe de Forel, décédé en 1719, porte (*op. cit.*, p. 21) « *jadis* vicaire général de l'évesche de Lausanne ». Cette expression suppose qu'il ne mourut pas dans cette charge et elle n'est exacte qu'à la condition d'en faire le vicaire-général de Pierre de Montenach, comme l'indique le P. Apollinaire. Comme son frère, le P. Philippe de Forel s'est signalé par sa charité à l'égard des séminaristes pauvres qui étudiaient en France (P. Ingold, *op. cit.* Appendice); nul doute qu'il n'ait également secouru les séminaristes de Surpierre, aux mains desquels nous trouvons un livre portant sa signature, comme nous le verrons plus loin.

<sup>1</sup> Archives de l'Evêché.

1652, in-fol. (Ouvrage savant, quoique d'une critique peu sévère, édifiant et utile, et où il y a des choses curieuses qu'il serait difficile de trouver ailleurs<sup>1</sup>.)

7. Ant. Caignet, grand vicaire de Meaux, *L'année pastorale, ou prédications familières*, Paris, Jean de la Caille, 1664-1673, 8 volumes.

8. Monmorel, *Homélie sur les évangiles de tous les dimanches de l'année*, Paris, Denis Mariette, 1699.

9. P. Jac. Lambert, S. J., *Les réflexions du sage sur la considération des merveilles de la nature*, Lyon, Benoît Coral, 1662, 4 volumes.

10. *La science universelle de la chaire ou Dictionnaire moral*, Paris, Louis Guérin, 1700.

11. *Conférences ecclésiastiques du diocèse de Luçon*, Lyon, Thomas Amaulry, 1683.

12. *Sermons pour tous les dimanches de l'année*, par un P. Jésuite, Lyon, Pierre Valfray, 1687, 2 volumes.

13. P. Saint-Jure, S. J., *De la connaissance et de l'amour du Fils de Dieu*, Avignon, J. Piot et P. Offray, 1662, plusieurs volumes.

14. P. Emman. Maignan, ordinis Minorum, *De usu licito pecuniae dissertatio theologica*. Lyon, Jean Certe, 1673. (Cet ouvrage porte l'annotation manuscrite : Congrégation, et une autre postérieure : Ce livre appartient à moi que je m'appelle Jean, fils de Jacques Dessarsin du Champeloud. (ferme et lieu-dit de Surpierre. )

15. P. Odet Dalier, S. J., *Sermons sur les mystères de Notre-Seigneur*, Lyon, Antoine Tomaz, 1684.

16. *Discours chrétiens sur les principales fêtes de l'année*. Paris, Edme Couterot, 1699.

17. Durand, prêtre, docteur en théologie, *Les caractères des Saints pour tous les jours de l'année*. Lyon, Jacques Facton et Simon Potin, seconde édition, 1691-1692. (C'est un livre de méditations.)

18. Lazare-André Bocquillot, prêtre, *Homélies sur le symbole des Apôtres*. Paris, Daniel Horthemel, 1689.

19. Lazare-André Bocquillot, *Homélies sur l'Oraison dominicale et la Salutation angélique*. Même éditeur, 1690.

20. *Sermons pour l'octave du Saint-Sacrement*. Paris, Ch. Robustel, 1708.

21. *Pratique du sacrement de Pénitence ou Méthode pour l'administrer utilement*, imprimée par ordre de l'évêque de Verdun, nouvelle édition. Paris, et Liège, J. F. Broncart, 1707.

22. *Pensées et réflexions sur les égarements des hommes dans la voie du salut*. Lyon, Léonard Plaignard, 1701.

23. M.-A. Gambart, prêtre, *Le missionnaire paroissial ou Sommaire des exhortations familières sur le Symbole, le Pater, l'Ave, etc., pour les curés, vicaires et ecclésiastiques de la campagne*, Paris, Jacques de Laizé-de-Bresche, 1677, 8 volumes. (Cet ouvrage, dit Feller, est estimé pour la campagne.)

<sup>1</sup> F.-X. Feller, *Biographie universelle*, t. II, p. 110.

24. P. Odet Dalier, S. J., Sermons sur les mystères de la Vierge. Lyon Antoine Tomaz, 1684.
25. P. Odet Dalier, S. J., Panégyriques des Saints. Lyon, Ant. Tomaz, 1684.
26. J.-B. Strambin, Decreta et constitutiones synodales ecclesiae Lausannensis, 1665.
27. Saint Grégoire, pape, Du soin et du devoir des pasteurs, adressé à Jean, évêque de Ravenne, nouvelle traduction. Lyon, Pierre Valfray, 1690. (Cet ouvrage, connu sous le nom de Pastoral de saint Grégoire, porte en ex-libris « Philip. de Forel ».)
28. P. Jean Lejeune, de l'Oratoire de Jésus, Le Missionnaire de l'Oratoire, contenant les panégyriques du très adorable Sacrement... prêchés en l'église cathédrale de Tolose, les années 1640 et 1646. Tolose, Jean Boude, 1667.
29. P. Jean Lejeune, Le Missionnaire de l'Oratoire, contenant les panégyriques de la sainte Vierge et de quelques saints. Toulouse, Jean Boude, 1667.
30. P. Jean Lejeune, Le Missionnaire de l'Oratoire, ou Sermons de la foi sur le chap. xi de l'épître aux Hébreux. Toulouse, Jean Boude, 1667.
31. P. Jean Lejeune, Le Missionnaire de l'Oratoire, ou Sermons pour les Avents, Carêmes et Fêtes de l'année. Rouen, Richard Lallemant, 1667.
32. Dictionnaire apostolique, plein de desseins pour les mystères, panégyriques, oraisons funèbres, prônes, sermons, etc., par le R. P. P. C. D. V. P. D. L. (prêtre de l'Oratoire), en faveur des ecclésiastiques qui débitent la parole de Dieu et des fidèles. Lyon, Jean Certe, 1679.
33. P. Sénault, de l'Oratoire, Panégyriques des Saints. Paris, Pierre Le Petit, 1668.
34. P. Bernard Lamy, de l'Oratoire, Introduction à l'Ecriture Sainte, traduite du latin en français par ordre de l'évêque de Chalon-sur-Saône. Lyon, Jean Certe, 1693.

\* \* \*

Quant aux retraites préparatoires aux ordinations, elles se faisaient vraisemblablement chez les PP. Jésuites. Les ordinations avaient lieu, à cette époque, tantôt à la chapelle de l'Evêché, tantôt à l'église des Ursulines, tantôt à la chapelle de saint Ignace, au Collège.

Relativement aux professeurs de la maison de Surpierre, nous ne possédons également que peu de renseignements. M. Gremaud dit que « les séminaristes étaient sans doute sous la direction du curé Pierre Déposieux, qui avait probablement pour aide François Ballif, cité dans un acte de mariage (20 janvier 1693), avec le titre de didascalus (maître ou instituteur) ». Cette expression n'indique point, comme on pourrait le croire, le maître d'école de la localité ; ce dernier nous est connu d'autre part, c'est Pancrace Rosset, de Cheiry (1681-1700). Un person-

nage de même nom « discretus Franciscus Ballif ex Villeneuve » paraît encore comme témoin le 4 juin 1697 et le 29 juillet 1698. Pas plus que le premier, il n'est dit prêtre ; il est possible qu'il enseignât, par exemple, le plain-chant.

Un autre « didascalus à Surpierre » est encore mentionné, le 18 février 1692. C'est Jean-Jacques du Moiru. Le registre de la confrérie du Saint-Sacrement porte : Jean-Jacques du Moirou.

De Dom Pierre Déposieux nous savons qu'il fut ordonné prêtre le 20 décembre 1670, mais nous ignorons dans quelle paroisse il déploya son activité sacerdotale jusqu'au moment où il fut nommé à Surpierre en 1688. Élu en 1711 membre du clergé de Romont, il n'accepta pas ce poste. « Il est juste, dit M. Gremaud, de raviver dans notre diocèse la mémoire de ce curé zélé qui, pendant de longues années, travailla à former des pasteurs des âmes. » Son successeur à Surpierre fut un enfant de cette paroisse, D. François-Sylvestre Garson. Il était fils de Jacques Garson et de Laurence Bondallaz, de Cheiry, mariés le 6 octobre 1689. En l'année 1709-1710, il était étudiant au Collège, en seconde casuistique. Il devint curé de sa paroisse en l'année 1717, et y mourut en 1751. Nous pouvons regretter que ces deux prêtres ne nous aient laissé aucun renseignement au sujet du séminaire.

\* \* \*

Sans compter les ecclésiastiques que la maison de Surpierre donna au diocèse, un grand résultat fut atteint par ce premier essai, celui de prouver par les faits la possibilité de l'établissement d'un Séminaire dans les limites du diocèse. L'idée était lancée et avait été mise pendant quelque temps à exécution. Il fallait des ressources pour une réalisation définitive qui répondait au vœu général.

Le Séminaire de Surpierre ayant cessé d'exister, nous ne savons d'ailleurs pour quel motif, il se manifesta aussitôt chez nous un fort courant en faveur des séminaristes pauvres qui étudiaient à l'étranger, en France, en Italie ou en Autriche. Le premier, André-Joseph Rossier, membre du Grand Conseil de Fribourg, voulant que les subsides qu'il accordait aux clercs peu fortunés fussent continués après sa mort, consacra à cette œuvre les deux tiers de sa fortune, soit environ 20,000 écus (70,000 fr.), par testament du 10 septembre 1710.

Une année plus tard, un membre distingué du clergé, prêtre de l'Oratoire, le P. Urs de Forel, légua, par testament du 31 octobre 1711,

une somme de 10,000 écus « pour commencer la fondation d'un Séminaire dans ce canton ».

Le P. Apollinaire, *Dictionnaire des paroisses*, t. VI, p. 438., dit que ces deux premiers donateurs étaient probablement liés d'amitié. En effet, le P. Urs de Forel choisit M. Rossier pour l'un de ses exécuteurs testamentaires.

Le 26 mars 1715, le chanoine Jean-Udalric de Praroman, légua 2,000 écus bons et ses livres « pour bâtir une maison à Fribourg ou dans le canton qui servît de retraite aux jeunes clercs qui désireront recevoir les saints Ordres »

Le testament du chanoine Jean-Daniel Reyff, du 22 août 1732, montre à l'évidence combien une partie du clergé sentait vivement la nécessité de l'établissement d'un Séminaire. « Comme la sainte Vierge, dit-il, ne trouva pas un seul endroit pour y accoucher de son divin Fils, ainsi l'Eglise de Lausanne n'a pas un seul endroit où elle puisse enfanter, nourrir et élever au sacerdoce les enfants qu'elle y destine. Le clergé séculier, non seulement à Fribourg, mais dans toute la Suisse, est de pire condition et plus pauvre en ce genre, que les congrégations les plus pauvres. Les RR. PP. Capucins ont toujours eu, dès leur institution, un noviciat pour préparer et former les aspirants à leur Ordre ; et le clergé de Fribourg n'a pas un endroit ou une école où l'on puisse préparer et former les aspirants à l'état ecclésiastique<sup>1</sup>. » Le chanoine Reyff donna, pour établir un Séminaire à Fribourg, deux maisons, avec jardins et vergers, ainsi qu'une chapelle avec ses ornements, propriétés qu'il possédait, à la Neuveville, et qu'il avait achetés lui-même à cet effet. Telle est l'origine de la « maison de retraite » de la Neuveville, qui devint plus tard le Séminaire diocésain dès le 4 novembre 1795.

<sup>1</sup> *Motifs de l'établissement d'un Séminaire à Fribourg*. Fribourg. 1797. p. 14-

